

Lettre de M. Lescaeur, chef de bureau.

Paris, 12 février 1870

Mon cher Burnouf, j'ai dit un mot de ton affaire de local et il ne m'a pas semblé de prime abord qu'on y fût bien favorable. Il me semble que tu devrais sans plus tarder faire une proposition officielle, saisir le ministre de la question du déplacement probable de l'École et, avant tout savoir les intentions précises du propriétaire de votre maison actuelle. S'il ne prend pas l'engagement de renouveler votre bail et de vous garantir contre toute éviction, il me semble que le ministre ne pourra pas hésiter à te demander des propositions et à examiner le projet que tu pourras alors lui soumettre. Si la maison est mise en vente, il y a évidemment lieu d'en faire immédiatement l'objet d'un rapport spécial. Le ministre ne peut pas vous exposer à rester à la belle étoile, quelque soit le beau ciel de l'Attique et il s'autorisera sans doute à aviser.

.....

1842
The 1st of June

My dear Mother
I received your kind letter
of the 24th and was glad
to hear from you and
to hear that you were
all well. I am well
at present and hope
these few lines will
find you all the same.
I have not much news
to write at present.
I am still in the
same place and
doing the same
work as before.
I have not much
time to write
at present.
I must close
for this time.
I will write
again when I
have more
time.
I am
Dear Mother
Your affectionate
son
John